

Restructuration – Extension du Stade de la Meinau

Le projet de stade de la Meinau

Atelier 2 du 27 juin 2019

Stade de la Meinau – Salle des Trophées

Présents :

26 participants (voir liste d'émargement) accueillis par

M. Claude FROEHLI, vice-président de l'Eurométropole, en charge des sports ;

M. Frédéric THOMMEN, directeur, Direction de la construction et du patrimoine bâti ;

M. Christophe CELENY, chef du service Vie sportive Direction du Sport ;

M. Alain PLET, directeur général adjoint du RCSA

Animateur : Bernard CHRISTEN

Egalement présent : M. Jean-Luc DELANOUE, responsable commercial du Racing

Heure de début : 18h35

Heure de fin : 20h30

Support de présentation joint au compte rendu et disponible sur <https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/6545727>

Introduction de M. Froehly

M. Froehly salue les participants et les remercie de s'être déplacés, il salue également les intervenants présents ainsi que M. Plet, du RCA.

Description du déroulé de la soirée

M. Christen situe la place de l'atelier dans le cadre du projet, notamment pour informer les personnes non présentes lors de la précédente séance (au nombre de 3). Cette concertation est préalable au projet de rénovation/restructuration du stade, qui en est à l'étape du pré-programme, et se tient avant la concrétisation comme telle du projet (une diapo présente la chronologie du projet). Les ateliers organisés dans le cadre de la concertation préalable ont donc lieu au tout début de la démarche.

Le but des ateliers est de mettre en perspective les attentes, propositions, préconisations des participants.

La concertation est placée sous l'égide de garants, désignés par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) neutres et extérieurs à l'EMS, dont le rôle est de veiller à la bonne organisation de la concertation, à la circulation de l'information. Les garants réaliseront un bilan de la concertation. Normalement présents à chaque atelier, les garants s'excusent de ne pas être représentés ce soir.

Les ateliers seront conclus par une réunion publique de clôture, où le fruit du travail sera présenté. Il le sera également en Conseil communautaire, qui tirera le bilan de la concertation. Les préconisations issues du travail des ateliers nourriront les réflexions sur les grandes orientations du projet, et l'Eurométropole de Strasbourg devra justifier ses choix pour celles qui ne seraient pas retenues.

Retour sur les ateliers précédents

Support de présentation à l'appui, les réflexions résultant des ateliers 1 et 3 sont brièvement décrites de manière à appréhender le projet de stade de manière transversale.

Travail en groupe

Après un retour sur les 4 composantes du projet de stade, la synthèse réalisée à partir des contributions du précédent atelier est présentée. Elle prend la forme de 4 planches de travail remises aux participants pour un travail d'approfondissement en groupe.

De 19h05 à 19h30, les participants sont invités à valider et approfondir les propositions et questionnements résultant du premier atelier.

Restitution du travail collectif

Les participants apportent commentaires, précisions et idées nouvelles afin de valider le travail effectué en atelier, lequel sera présenté à la réunion publique de clôture.

Planche n° 1 : Concevoir un stade proportionné, moderne et agréable à vivre

- *Certains participants font remarquer que la formulation des items sur les planches est ambiguë car elle mêle des éléments d'explication fournis aux apports des participants. Cela s'applique notamment au verbe « choisir... le site de la Meinau », sachant que la localisation n'a pas vraiment fait l'objet de débat, mais présentée comme un choix préalable du maître d'ouvrage. Cette nuance aurait dû être rapportée dans le compte rendu.*

Réponse : Il est apparu lors de la 1^{re} séance que le site en lui-même faisait consensus et n'a pas soulevé d'intervention particulière. Cependant, le verbe est sans doute mal choisi et la formulation sera revue afin de faire apparaître la divergence des opinions. C'est justement le but de cette séance que de valider les énoncés. Par contre, il peut être juste de dire que le stade de la Meinau incarne l'histoire du football à Strasbourg.

M. Thommen ajoute que la localisation du stade est un « invariant » qui a été posé, et s'il fait consensus, celui-ci doit être exprimé afin de valider le choix de laisser le stade à la Meinau.

Plusieurs participants interviennent sur ce sujet :

- Le choix de développer le projet à la Meinau a été mis en exergue dans tous les ateliers, études à l'appui, avec des arguments convaincants, et tous les participants qui étaient présents au premier atelier semblaient adhérer à l'idée.
 - Il faut être conscient que si le stade devait être relocalisé ailleurs, il serait remplacé par des centaines d'habitations avec les nuisances qui s'en suivent, et non par des espaces de nature ou de culture.
 - Plusieurs riverains sont fiers d'habiter à proximité du stade, et souhaitent qu'il demeure à la Meinau, mais ils craignent les 6 000 spectateurs de plus qui pourront être accueillis, ce qui occasionnera encore plus de bouchons (comme au Zénith). Ils demandent que cet effet collatéral soit bien étudié dans les deux autres ateliers, particulièrement le 3.
- *La jauge de 32500 spectateurs a-t-elle été décidée d'après études ou analyse technique des besoins à horizon par exemple 2035 ? Ne vise-t-on pas un peu court ? D'autres projets auraient-ils été pertinents ?*
- Réponses de M. Plet et Thommen :** Le projet de stade est pensé pour les 20 à 30 prochaines années, au-delà il est difficile de prévoir ce qui peut se produire. Mais si un nouvel agrandissement

se révélait nécessaire, nous savons que c'est techniquement possible de le réaliser (hypothèse étudiée lors de l'Euro 2016), d'autant plus que le foncier est disponible. Sinon, les études ont montré que plusieurs stades dans d'autres villes avaient été surdimensionnés, sauf là où de très grands clubs évoluent. Il convient d'être réaliste et prendre en compte l'aléa sportif, une descente en ligue 2 dans un stade trop grand pourrait alors se transformer en gouffre financier pour le club qui aura à en supporter les charges d'exploitation. Il faut rappeler que la diffusion télé, si elle constitue une source de revenus importante pour les clubs, a toutefois pour désavantage de retenir les spectateurs chez eux. Cette jauge semble donc justement proportionnée et permettra en même temps de doter le territoire d'un équipement d'envergure.

- *D'autres événements (grands concerts, par exemple) permettraient de remplir le stade, à part le RCA.*

Réponse de M. Celeny, Plet et Thommen : La rénovation du stade permettra d'accueillir d'autres grands événements sportifs comme le rugby ou des matchs de l'équipe de France A de football par exemple. Il n'a pas vocation à devenir un site de concerts, bien qu'il pourrait éventuellement accueillir des groupes qui dépassent la capacité du Zenith. L'équilibre économique d'un grand concert est toutefois délicat. Par exemple, la collectivité a renoncé il y a quelques années à un concert de U2, car les frais étaient trop importants. Les opportunités sont par ailleurs rares, au point qu'il n'est pas possible d'intégrer cette donnée dans un business plan, contrairement aux stades pourvus d'un toit, qui peuvent aussi servir l'hiver.

Remarque supplémentaire de participants: Le stade se trouvant à moins de 100 mètres d'habitation, les riverains peuvent tolérer un concert de temps à autre, mais non à haute fréquence. A l'époque où des concerts avaient souvent lieu, les familles quittaient leur domicile lors de ces événements.

- *Sera-t-il possible, grâce au nouveau stade, de postuler pour les JO de Paris ?*
- Réponse :** Oui.
- *Il pourrait être intéressant, pour rappeler l'histoire du football à Strasbourg, de nommer les tribunes Nord et Sud d'après les joueurs légendaires.*
 - *Est-il envisagé de renommer le stade ?*
 - **Réponse de M. Plet :** Pour répondre à cette question qui concerne ce que l'on appelle le « naming », il n'est nullement question de débaptiser le stade.

Planche n° 2 : Aménager un espace d'accueil et d'animation grand public (« fan zone »)

- *L'augmentation de l'espace fan zone se fera au détriment du parking, ce qui ramène au problème des 6 000 spectateurs en plus évoqué précédemment. Quant aux usages et impacts possibles, il n'y a aucune précision, ni quantification. Pourquoi souhaiter une valorisation permanente ? Pourquoi choisir un espace en dur alors que des chapiteaux pourraient faire l'affaire ? Cet espace est-il pertinent ? Nous ne pouvons pas nous prononcer, car le projet n'est pas suffisamment défini et nous ne souhaitons pas subir le moindre impact supplémentaire en tant que riverain. Tout comme la planche 1, là aussi les énoncés sont posés comme des contributions alors qu'il s'agit d'éléments du projet.*

Réponse de M. Thommen : Nous souhaitons que la fan zone serve de lien entre le quartier et le stade. Elle comprendra un musée et une brasserie, des activités qui ne sont pas nécessairement génératrices de nuisances. Quant à l'espace qui sera valorisé, par exemple avec l'installation d'écrans géants comme au Jardin des Deux Rives, on ne peut déterminer à l'avance le nombre de fois de son utilisation dans l'année : ce sera en fonction des grands matchs (football, mais aussi rugby ou autre). Nous avons fixé les grands objectifs à ce stade du projet, mais il est évident qu'une étude d'impact sera réalisée plus tard, suivie d'une enquête publique. Les éléments

quantifiés seront alors présentés, sur lesquels les riverains pourront réagir. Pour ce qui est du stationnement et des impacts acoustiques, l'atelier 1 a proposé une recherche architecturale de manière à maîtriser l'acoustique, et le stationnement est étudié dans l'atelier 3. Enfin, l'espace fan zone est demandé par les supporters, dont certains ne peuvent pas obtenir d'abonnements ou de billets les jours de match à domicile, et qui souhaitent aussi se retrouver lorsque le club joue à l'extérieur. D'ailleurs le slogan de la campagne de réabonnement cette année est « C'est votre maison ».

- *Proposer une brasserie dans la fan zone ne permettra pas de lutter contre les fans trop alcoolisés !*
Réponse de M. Plet, Calvez et Thommen : Les gens s'alcoolisent dans les bars aux alentours. Une brasserie peut contribuer à requalifier l'entrée du quartier, à offrir une diversification et une complémentarité aux activités existantes. Ce sera également un lieu de convivialité pour les supporters qui arrivent tôt, un lieu où passer un bon moment tout en refaisant le match après. Cela concourt à l'objectif de partage visé par la fan zone. Une brasserie à connotation alsacienne constituerait une offre complémentaire à celle proposée par exemple par le Mc Donald's voisin.

Planche 3 : Créer un espace réceptif

- *Nous craignons également l'impact de ces espaces, au niveau du stationnement et de la sonorisation, surtout lorsque cette dernière est effectuée par des amateurs.*
Réponse de MM. Plet et Thommen : La conception de la tribune Sud doit prendre en compte l'acoustique, car les VIP s'amuse autant que le grand public. L'espace réceptif servira par contre surtout pour des réunions et séminaires des partenaires du RCA, qui ne constituent pas des activités génératrices de nuisances
- *Outre les espaces réceptifs, est-ce que le nombre de buvettes sera augmenté dans l'ensemble du stade, car il est insuffisant aujourd'hui ?*
Réponse de M. Plet : Nous souhaitons atteindre les standards pour la restauration grand public avec 8 mètres linéaires de buvette pour 120 personnes. Des « fan bars » (genre de salons) seront également installés (un par tribune), où les spectateurs pourront consommer en payant leur boisson. Les services à destination du grand public seront davantage développés, chose impossible aujourd'hui avec une structure dépassée. Le travail de budgétisation de ces équipements est en cours. Cet aspect est pris en charge par le club et l'éventuel prestataire et ne rentre pas dans le budget prévisionnel annoncé de 100 M€. Le club est attentif à la qualité des services, le président va jusqu'à goûter les saucisses servies avant les matchs.
La restitution sera enrichie de cette question, qui a été évoquée lors de la première séance.
- *La structure de la nouvelle tribune Sud avec sa surface de toiture augmentée pourrait permettre la récupération d'énergie renouvelable pour alimenter le stade tout au long de l'année.*
Réponse de M. Thommen : C'est prévu sur cette partie de la tribune. La dimension performance énergétique et environnementale fait partie des objectifs du projet, ainsi que la récupération des eaux de pluie ou la qualité des matériaux par exemple

Planche n° 4 : Créer un centre d'entraînement

Cette planche n'appelle pas de commentaires, mais des questions générales sont posées.

- *La chronologie du projet présentée sur l'une des premières diapos fait référence à des travaux sur les tribunes Nord, Sud et Est. En quoi consistent-ils sur les tribunes Nord et Est ?*
Réponse de M. Thommen : Déjà, la fan zone sera adossée à la tribune Ouest, il faudra donc la

requalifier. De plus, l'amélioration de l'expérience visiteur par la suppression des fosses, le réaménagement des buvettes, la fermeture partielle de la coursive pour plus de confort nécessiteront une intervention dans toutes les tribunes. Le phasage des travaux doit encore être affiné avec les études de projet, qui auront évidemment un impact sur les conditions d'accès à chaque tribune.

- *Comment sera organisée la phase de travaux afin de conserver le nombre de places ?*
Réponse de M. Plet : Cette période de transition sera difficile pour le club, car elle occasionnera une baisse du chiffre d'affaires que l'on estime de 14 à 16 millions d'euros sur la durée du chantier. Nous travaillerons donc à amortir autant que possible les impacts. Cette question a été abordée à la première séance, elle devra figurer dans la restitution finale.
- *Le prix des places en tribune Nord (également Sud et Est) a augmenté de 10 %. C'est dur à accepter.*
Réponse de M. Plet : C'est malheureusement la réalité économique du club.

Conclusion

En ponctuation des échanges relatifs à chaque planche, M. Christen précise que le travail de l'atelier sera enrichi et reformulé à l'aune des remarques du jour et demande à l'ensemble des participants si, outre lesdites remarques, ils confirment que les conclusions proposées expriment bien la dynamique collective de travail. Les remarques étant closes, l'assentiment est confirmé.

Rappel de l'agenda

- **3 juillet 2019**, Atelier 3 – 2^{ème} séance, 18h30, Stade de la Meinau, 12 rue de l'Extenwoerth
- **8 juillet 2019**, Réunion publique de clôture, 19h, Salle Marcel Marceau

Tous sont bienvenus au prochain atelier du 3 juillet, consacré à l'accessibilité et la mobilité, ainsi qu'à la réunion de restitution.